

Aux unités de soins des hôpitaux
desservis par la PIC

Morges, le 10 août 2026

Madame, Monsieur,

Suite à la présence de **particules visibles** dans des seringues préremplies d'Aranesp® darbépoétine alfa, nous vous partageons les informations communiquées par la firme AMGEN et swissmedic :

RECOMMANDATIONS
Aranesp® (darbépoétine alfa)
seringues préremplies

- Procéder à une **inspection visuelle** de tous les dosages (10 mcg, 20 mcg, 30 mcg, 40 mcg, 50 mcg, 60 mcg, 80 mcg, 100 mcg, 150 mcg, 300 mcg et 500 mcg) et tous les lots avant administration
- Seules des solutions incolores, limpides ou légèrement opalescentes peuvent être injectées
- Ne pas administrer si le produit est **trouble ou contient des particules !**

Vous retrouvez ces informations dans la monographie swissmedicinfo de l'Aranesp® :

<https://swissmedicinfo.ch/showText.aspx?textType=FI&lang=FR&authNr=55725&supportMultipleResults=1>

En restant à disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Victoria Barbey
Pharmacienne clinicienne